



## Conseil économique et social

Distr. limitée  
12 juin 2019  
Français  
Original : anglais

**Pour décision**

---

### Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

**Session annuelle de 2019**

11-13 juin 2019

Point 5 de l'ordre du jour

#### Projet de décision présenté au Conseil d'administration

### Rapport annuel sur l'action humanitaire de l'UNICEF

*Le Conseil d'administration*

1. *Prend note* du rapport annuel sur l'action humanitaire de l'UNICEF (E/ICEF/2019/12) ;
2. *Se félicite* de l'intensification constante du dialogue qu'il entretient avec le secrétariat de l'UNICEF sur les activités cruciales du Fonds dans le domaine humanitaire, grâce notamment aux améliorations apportées au rapport annuel sur l'action humanitaire de l'UNICEF et à une plus grande diversité géographique ;
3. *Rappelle* sa décision 2018/9 et exhorte l'UNICEF à faire figurer, dans ses prochains rapports annuels sur l'action humanitaire, des informations sur le Plan stratégique de l'UNICEF pour 2018-2021 et les Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire ;
4. *Prie* l'UNICEF d'inclure, dans le compte rendu sur l'action humanitaire qui sera présenté oralement à la deuxième session ordinaire de 2019, des informations sur la révision des Principaux engagements pour les enfants, assorties notamment d'un calendrier prévisionnel.

